**Communiqué de presse**

# D'importantes quantités d'or illicite continuent d'affluer à Dubaï malgré le renforcement de la réglementation

**Berne et Lausanne, le 12 novembre 2026 – Au moins 591 tonnes d'or illicite, représentant une valeur de 74 milliards de dollars, ont été importées aux Émirats arabes unis en 2024. Issu de la contrebande ou de zones de conflit, cet or a pénétré dans le pays malgré l'introduction, deux ans plus tôt, de nouvelles obligations de diligence raisonnable pour les raffineries d'or. La nouvelle étude de SWISSAID révèle également de graves lacunes dans la mise en œuvre de ces dispositions. Les résultats revêtent une importance particulière pour la Suisse, premier importateur de l'or en provenance des Émirats en 2025 avec 420 tonnes.**

*Laundered in the Emirates: Why the UAE remains a problematic gold-trading hub*, la nouvelle étude de SWISSAID, révèle que le durcissement de la réglementation en 2023 n'a pas enrayé les importations massives d'or illicite aux Émirats arabes unis (EAU).

En 2024, 453 tonnes d'or de contrebande en provenance des pays africains ont été acheminées vers les EAU. Leur valeur, calculée sur la base du cours de l'or au 1er novembre 2026, s'élève à 56,7 milliards de dollars. À ces volumes s'ajoutent au moins 174,5 tonnes d'or provenant de zones de conflit et de pays soumis à des sanctions internationales, à savoir la Russie, le Yémen et le Soudan, et importées elles aussi aux EAU.

Au total, au moins 591 tonnes d'or illicite ont ainsi été importées aux Émirats en 2024. Ce chiffre additionne les 453 tonnes d'or africain et les 174,5 tonnes provenant de zones de conflit, dont sont retranchées 36,8 tonnes d'or soudanais déjà incluses dans le premier volume.

Malgré les risques élevés associés à l'approvisionnement en or auprès des EAU, la Suisse en a importé 420 tonnes en 2025. Elle se place ainsi au premier rang des importateurs mondiaux d'or en provenance des Émirats, avec 36% des exportations émiraties, devant Hong Kong (Chine), avec 19%, l'Inde (13%) et la Turquie (9%).

## Faible niveau de conformité avec la nouvelle réglementation

Depuis janvier 2023, de nouvelles obligations de diligence raisonnable concernant l'approvisionnement en or sont entrées en vigueur aux EAU. Ces réglementations du ministère de l'Économie (*MoE Due Diligence Regulations for Responsible Sourcing of Gold*) visent à améliorer la traçabilité de l'or et à renforcer les contrôles. Leur application laissait présager une baisse des importations d'or illicite à Dubaï.

Les recherches menées par les experts de SWISSAID Marc Ummel et Yvan Schulz révèlent toutefois que la majorité des raffineries émiraties ne respectent pas ces nouvelles exigences, ou ne les appliquent que partiellement. Sur les 52 rapports d'évaluation portant sur les années de référence 2023 à 2025, seuls deux concluent à une conformité totale.

« Les conclusions de cette recherche sont extrêmement préoccupantes. Elles montrent que les Émirats arabes unis restent une plaque tournante pour l'or de contrebande et l'or provenant

de zones de conflit », déclare Marc Ummel, responsable de l'unité Matières premières de SWISSAID et coauteur de l'étude.

**Recommandations**

Dans son rapport, SWISSAID formule une série de recommandations à l'intention du gouvernement émirati. Les cinq étapes du processus de diligence raisonnable devraient être toutes obligatoires pour les négociants en or ; les sanctions en cas de non-respect de la réglementation devraient être renforcées et rendues publiques ; les entreprises émiraties devraient divulguer les noms de leurs fournisseurs d'or minier ainsi que ceux de leurs fournisseurs établis dans des zones à risque ; les autorités douanières émiraties devraient intensifier leurs contrôles.

Au regard des conclusions de cette étude, SWISSAID recommande au Groupe d'action financière (GAFI) de réinscrire les EAU sur sa liste des juridictions présentant des déficiences stratégiques en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (la « liste grise »). Une nouvelle évaluation mutuelle des EAU par le GAFI est actuellement en cours.

**La Suisse et l'or en provenance des EAU**

Les importations d'or en provenance des EAU vers la Suisse restent très élevées et suscitent de sérieuses préoccupations. De janvier à septembre 2026, la Suisse a déjà importé plus de 400 tonnes d'or des EAU, pour une valeur de 47 milliards de francs suisses (57 milliards de dollars).

La quasi-totalité de cet or est importée par la raffinerie Valcambi, située en Suisse. Interrogée par SWISSAID sur l'origine réelle de cet or, l'entreprise a répondu mais pas à cette question précise.

« Compte tenu des volumes considérables d'or illicite qui transitent par les EAU, Valcambi devrait cesser d'importer de l'or de ce pays », déclare Yvan Schulz, chef de projet Matières premières chez SWISSAID et coauteur de l'étude.

**La loi suisse sur le contrôle des métaux précieux**

En Suisse, les obligations de diligence raisonnable dans le commerce de l'or ont été renforcées par la révision complète de la Loi sur le contrôle des métaux précieux, adoptée en juin 2025. La mise en œuvre de ces nouvelles dispositions dépend toutefois encore de son ordonnance d'application. La consultation publique sur ce projet est ouverte jusqu'au 28 janvier 2027.

« Le projet d'ordonnance manque actuellement de précision », critique Marc Ummel. « Il doit garantir que les entreprises remontent jusqu'à l'origine réelle de l'or et procèdent aux vérifications nécessaires, conformément aux recommandations de l'OCDE. » SWISSAID entend faire valoir ces exigences dans le cadre de la procédure de consultation.

Rue de Genève 52 • 1004 Lausanne
info@swissaid.ch • **www.swissaid.ch**

- L'étude en anglais *Laundered in the Emirates: Why the UAE remains a problematic gold-trading hub*
- Les résultats-clés en français

**Personnes de contact**

**Marc Ummel**, responsable de l'unité Matières premières de SWISSAID, coauteur de l'étude
Tél. : +41 (0)79 694 49 21, m.ummel@swissaid.ch

**Yvan Schulz**, chef de projet Matières premières chez SWISSAID, coauteur de l'étude
Tél. : +41 (0)76 391 38 36, y.schulz@swissaid.ch

**Delphine Neyaga**, responsable Médias pour la Suisse romande
Tél. : +41 (0)76 582 76 66, media@swissaid.ch